

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 7 JANVIER 2011
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers(ère) : M. Marcel Nadeau
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
M. Louis-Marie Proulx

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

11-01 Tout en laissant le point varia ouvert, le projet de l'ordre du jour est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010

11-02 Il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2010.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2010

11-03 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2010.

5. Adoption du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 22 décembre 2010

11-04 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 22 décembre 2010.

6. Lecture et adoption des COMPTES

11-05 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que les comptes du mois de DÉCEMBRE sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **42 740.56\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

7. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de décembre 2010.

Dépôt du rapport mensuel du mois de décembre de M. Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Vaillancourt Équipements

- 11-06** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à la majorité que le conseil accepte la proposition de Me Marie-Claude Lambert à l'effet d'encaisser les chèques postdatés au montant de 3 856.56\$ en date du 7 janvier 2011. Si Vaillancourt Équipements fait défaut d'un seul des paiements, nous pourrions faire exécuter le jugement. à être prononcé. Me Marie-Claude Lambert, avocate propose cette alternative, car elle lui apparaît sécurisée le remboursement total de la créance qui est due à la Municipalité par le jugement, ainsi qu'elle préserve les droits et recours de la Municipalité en cas de défaut, mais à moindre frais.

Vote pour : 5

Votre contre : 1 (M. Rodrigue Ouellet)

8. MRC DE LA MITIS

La MRC aurait de disponible un bureau de dimensions suivantes : largeur : 48 po., profondeur 30 po, et hauteur 29 po.

Consultation du Plan général d'aménagement forestier (PGAF) des terres publiques intramunicipales (TPI)

- 11-07** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à consulter le Plan général d'aménagement des terres publiques pour la période 2008-2013, soit à Mont-Joli ou Amqui. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

9. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Mme Colette Fournelle informe le conseil du nombre de citoyens désirant participer au cours d'initiation à l'ordinateur.

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 182

- 11-08** **RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 2 CONCERNANT LES TARIFS DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET DE REPRÉSENTATION DES ÉLUS DÉCRITS PAR LE RÈGLEMENT NO 136**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire modifier l'article 2 du règlement 136 concernant les tarifs des frais de déplacement et de représentation des élus;

ATTENDU QUE l'article 454 du Code municipal autorise la modification d'un règlement;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance régulière tenue le 6 décembre 2010;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que soit adopté le règlement no 182 qui se lit comme suit :

ARTICLE 1 MODIFIANT L'ARTICLE 2 DU RÈGLEMENT 136

Les tarifs des frais de transports remboursables sont fixés à 0,35\$ du kilomètre pour l'utilisation d'un véhicule automobile personnel ou au prix payé par l' élu pour l'utilisation d'un autre mode de transport.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi

11. NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT

11-09 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement de nommer madame Nancy Pineault, mairesse suppléante jusqu'au 31 mars 2011. À ce titre, elle est autorisée à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Elle est de plus désignée à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit.

12. GARAGE MUNICIPAL

11-10 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser le maire à faire vérifier les extincteurs des bâtiments et faire l'achat de quatre (4) extincteurs pour les véhicules de la municipalité, soit deux (2) extincteurs de 2 kilos et deux (2) extincteurs de 1 kilo. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

13. COMMISSION DE TOPONYMIE (CHEMIN DU LAC BLANC)

11-11 **Considérant que** depuis plusieurs années, la Route du 8^e au 9^e Rang Est, est identifiée par les citoyens, en tant que «Chemin du Lac Blanc »;

Considérant que cette route est ouverte à la circulation;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QU'une demande soit acheminée à la Commission de toponymie du Québec à l'effet de remplacer la Route du 8^e au 9^e Rang Est, par « **Chemin du Lac Blanc** ».

14. VARIA

1) Sports jeunesse Saint-Charles-Garnier Inc.

11-12 Considérant que les membres de Sports jeunesse Saint-Charles-Garnier Inc. demande une aide financière de 1 200\$, pour débiter leurs activités;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que le conseil accepte la demande des membres de Sports jeunesse et autorisons la directrice à faire le paiement. Madame Jeanne-Paule Beaulieu étant un membre administrateur, elle s'abstient de voter.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-13 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de lever la séance à 20h30.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER
maire

.....
Josette BOUILLON
Directrice générale / sec.-trés.